

Journal de 13 heures [2/2]

Bernard Tapie : « Il faut absolument qu'on se tire au Rwanda ! » [Propos interceptés dans le cadre d'une écoute téléphonique]

Daniel Bilalian, Pascal Doucet-Bon

France 2, 7 juillet 1994

[Daniel Bilalian :] Restons dans... les problèmes, euh, téléphoniques puisque les députés ont voté cette nuit un amendement interdisant les écoutes de parlementaires. C'qui fait suite à la révélation des conversations entre le président du MRG, Monsieur Hory, et Bernard Tapie à la veille de son interpellation par la justice. Pascal Doucet-Bon.

[Pascal Doucet-Bon :] 19 h 10, mardi 28 juin. L'immunité parlementaire de Bernard Tapie vient d'être levée. Rentré chez lui, il téléphone à Jean-François Hory, président du MRG. Mais il est sur écoute, sur ordre du juge Eva Joly. Morceaux choisis du dialogue, les propos de Bernard Tapie sont écrits en noir [plusieurs gros plans sur des appareils d'écoutes téléphoniques].

[[On voit à gauche de l'écran la photo de Bernard Tapie et à droite celle de Jean-François Hory ; les propos de Bernard Tapie sont transcrits en noir, ceux de Jean-François Hory en rouge] Bernard Tapie : - "Maintenant il faut plus que tu consommes de délai. Demain l'autre me convoque". Jean-François Hory : - "Ouais, bon, elle te convoque dès que la Chancellerie a la notification". Bernard Tapie : - "Non, non, mais ça va être demain ! Je t'en supplie, putain, ne me laisse pas en rade, au milieu, là !...". Jean-François Hory : - "Mais non, je vais pas te laisser en rade, hein !". Bernard Tapie : - "Attends, mais qu'est-ce que je fais, alors ?". Jean-François Hory : - "Moi, je pense que dans tous les cas, il faut jouer notre coup au Rwanda, si possible dès demain matin, quoi, et l'annoncer à la presse". Bernard Tapie : - "Ah, il faut absolument qu'on se tire là-bas !".]

”Se tirer”, Bernard Tapie n’en n’aura pas le temps, les policiers viendront le chercher le lendemain matin [29 juin] à 6 heures.